

Comment le ministre espère-t-il faire croire aux Canadiens qu'ils trouveront un trésor au bout de l'arc-en-ciel alors que ce matin, cet arc-en-ciel, autrement dit le dollar, s'est tout simplement effondré? N'est-ce pas un simple mirage qu'il leur fait miroiter?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, on m'a déjà posé cette question et je pense y avoir répondu en détail.

Pour répondre au préambule de la question du député, je signale toutefois que, du temps où le chef de l'opposition était ministre des Finances, les recettes représentaient 19 p. 100 du PNB. Lorsque les hausses d'impôt prévues dans ce budget et le dernier seront entièrement en vigueur, en 1987-1988, elles ne représenteront plus que 17 p. 100 du revenu national. Ce sont de bons résultats par rapport aux précédents.

LES IMPÔTS DES SOCIÉTÉS ET DES PARTICULIERS

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, non seulement ce budget n'atteindra pas ses objectifs, mais il est injuste. Comment les Canadiens peuvent-ils espérer être récompensés de leurs efforts alors que, d'après les documents budgétaires du ministre, d'ici 1990-1991, ils paieront 87 p. 100 de plus d'impôts tandis que les recettes provenant de l'impôt sur les sociétés diminueront de 22 p. 100? En quoi est-ce équitable?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Les Canadiens, seront récompensés de leurs efforts quand nous aurons réussi à résoudre ce problème. Nous leur avons donné 580,000 emplois qu'ils n'avaient pas en septembre 1984. C'est un véritable pactole et nous continuerons dans cette voie, grâce à ce document budgétaire.

L'INCIDENCE DES IMPÔTS SUR LES PARTICULIERS

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. En réponse à ma question d'hier, il m'a renvoyé à la page 42 des *Documents budgétaires*. Je m'y suis effectivement reporté et je voudrais lui demander encore une fois s'il trouve juste que l'impôt sur le revenu, la taxe de vente et autres taxes cachées exigées des simples Canadiens augmentent de quatre fois plus cette année et de dix fois plus d'ici à l'an 1990 que l'impôt sur le revenu des sociétés?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai répondu à ce sujet il y a quelques minutes au voisin de banquette du député.

M. Rodriguez: Vous n'y avez pas répondu.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député aime bien jongler avec les chiffres. Hier, dans son entrée en matière, mais c'était peut-être celle de l'un de ses collègues, le chiffre de \$1,304 a été cité. On induit la Chambre en erreur en employant ainsi les statistiques à mauvais escient.

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est imprimé noir sur blanc dans le document.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Ce n'est pas dans le document. Le chef de l'opposition prétend que ça y est, mais il n'en est rien.

D'après ce document, une personne gagnant \$40,000 sera appelée à payer \$704 de plus en impôts, et non pas \$1,304 comme le disent les néo-démocrates.

Questions orales

LA POSITION DU MINISTRE

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, le ministre reconnaît-il que l'effet cumulatif de toutes ces déclarations financières, et notamment celles figurant dans le budget de mai dernier, sera l'imposition aux particuliers canadiens d'un fardeau fiscal plus lourd, alors que les entreprises s'en tireront à très bon compte?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, non, je ne dis pas du tout que ce soit exact. Si le député se donne la peine d'examiner les mesures de réforme proposées dans le budget au titre de l'impôt sur le revenu des entreprises...

M. Riis: Et que faites-vous du dernier budget?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Et dans le dernier budget. Je remercie le député de me l'avoir rappelé.

Si le député veut savoir ce que les Canadiens peuvent espérer par suite de ce budget, je vais le lui dire: ils peuvent espérer des emplois plus nombreux, une croissance économique plus vigoureuse, des taux d'intérêts plus faibles et des investissements plus importants qui favoriseront la création d'emplois. Voilà quels seront les résultats de ce programme budgétaire.

LA MODIFICATION CONCERNANT LES RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-RETRAITE

M. Blaine Thacker (Lethbridge-Foothills): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Une des dispositions budgétaires moins louangée mais très avantageuse affecte les personnes âgées, soit la souplesse accrue dans la gestion des REER à l'âge de 71 ans. De toute évidence, les grandes sociétés s'y opposaient. Comment le ministre explique-t-il cette décision?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, cette décision répond au vœu exprimé par les personnes âgées detentrices de régimes enregistrés d'épargne-retraite d'avoir plus de souplesse et de contrôle dans la gestion de leurs placements afin qu'elles puissent retirer des fonds et s'en servir comme bon leur semble; pour faire des voyages en compagnie de leur épouse, par exemple. Nous voulons que les personnes âgées soient libres de profiter de leur retraite dans la paix et l'harmonie.

* * *

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LES FONDS CONSACRÉS À LA RECHERCHE

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. J'invite le ministre à dire aux Canadiens ce que nos scientifiques savent déjà, à savoir que les fonds consacrés à la recherche vont diminuer et non augmenter. Le gouvernement a accordé au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie seulement 8 p. 100 des fonds que le Conseil lui avait demandés. Le ministre voudra-t-il nous dire quelles seront les conséquences d'une réponse aussi pitoyable, honteuse et imprévoyante? Combien d'emplois seront supprimés et combien de carrières seront ruinées? Combien de nos cerveaux les plus brillants le ministre incite-t-il à s'expatrier aux États-Unis?